

Triangle de Gonesse - Occupation illicite par des activistes

Pascal DOLL, président de Roissy Pays de France

Pour nos habitants, nos jeunes,
on ne se laissera pas voler la gare de Gonesse !



Le respect du tracé de la ligne 17 du Grand Paris Express, une longue bataille menée par les élus locaux. En septembre 2020, Florence, le premier tunnelier de la ligne 17 se mettait en marche, à la grande satisfaction des élus franciliens concernés par le tracé.

Pascal DOLL : « Nous, élus de Roissy Pays de France, sommes mobilisés depuis de nombreuses années sur le sujet de la ligne 17 du Grand Paris Express. Nous veillons au respect du tracé et à la réalisation des gares prévues sur le territoire, à savoir celles du Triangle de Gonesse, de l'aéroport Charles de Gaulle et le terminus au Mesnil-Amelot. Fin 2017, nous avons même manifesté à Paris pour défendre la ligne 17 qui semblait remise en question sur notre territoire.

Depuis, l'État nous a entendus et a confirmé le tracé total. Notre territoire a besoin de la ligne 17. C'est vital pour son développement économique et pour ses habitants. Remettre en question la gare du Triangle de Gonesse est impensable. Savez-vous que c'est la seule et unique gare du Grand Paris Express pour tout le Val d'Oise ? Le Val d'Oise et le nord Seine-et-Marne ne peuvent pas continuer à être les laissés-pour-compte de la région. »

Dimanche 7 février, des activistes ont investi le Triangle de Gonesse en tout illégalité. Ils se sont installés sur une parcelle privée. Ils revendiquent comme ZAD, zone à défendre, le site de la future gare Triangle de Gonesse, de la Ligne 17.

Pascal DOLL : « Je condamne fermement cette action. Pour la plupart, ces personnes n'habitent même pas le secteur. Je ne peux pas accepter qu'au titre d'une idéologie, on sacrifie les espoirs de notre jeunesse et de tous les habitants qui attendent l'arrivée du métro automatique avec impatience. C'est pour eux une perspective d'avenir et un accès amélioré à l'emploi et à la formation puisque la ligne 17 desservira d'importants pôles économiques. Une chose est sûre, on ne se laissera pas voler la gare du Triangle de Gonesse ! »

De belles perspectives d'avenir pour le Triangle de Gonesse. Ne les gâchons pas.

Pascal DOLL : « Fin novembre 2020, le Premier ministre Jean Castex est venu dans le Val d'Oise. Il a demandé au Préfet du département de lui faire des propositions dans le cadre d'un plan d'urgence pour le Val d'Oise. Nous avons planché et lui avons fait remonter des projets pour le Triangle. Les arbitrages ne sont pas encore connus mais je reste confiant car nous avons déjà eu la confirmation de la création d'une cité scolaire internationale. D'autres beaux projets suivront. Ce n'est pas le moment de prendre du retard. Il faut que l'État intervienne vite pour déloger ces activistes.

Dans le projet de territoire que je mène avec mon équipe, je souhaite que développement économique et développement durable ne s'opposent jamais et avancent de concert. Sur les quelque 700 ha du Triangle, 110 seulement seront aménagés avec des projets bénéfiques pour toute la

population. Dans le prolongement de la cette ZAC d'État, 400 ha ont été fléchés en zone agricole protégée. Je rappelle aussi que notre SCOT prévoit la sanctuarisation de plus de 16 000 ha de terres agricoles pour les 30 ans à venir. Alors qu'on ne vienne pas nous taxer d'être contre la protection de l'environnement. Quant aux agriculteurs, ils ont contribué et signé la charte agricole et forestière qui prévoit cette préservation dans le Val d'Oise et en Seine-et-Marne. Alors de quels agriculteurs parlent les zadistes ? J'aimerais bien le savoir.

Un dernier point non négligeable en termes de pollution. Le métro automatique de la Ligne 17 permettra de désengorger la circulation des voitures. Bon nombre d'automobilistes pourront enfin utiliser les transports en commun pour aller travailler au lieu de prendre leur voiture.

Juste un petit rappel... certains habitants de l'est du territoire de Roissy Pays de France, doivent repasser par Paris pour aller sur la plateforme aéroportuaire. C'est quand même un comble ! »

Contacts presse

Caroline Guérin, directrice communication & relations extérieures
06 48 10 48 18 - cguerin@roissypaysdefrance.fr

Tiffany Massol, chargée des relations presse
tmassol@roissypaysdefrance.fr

À propos de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France, créée le 1er janvier 2016, regroupe 42 communes sur les départements du Val-d'Oise (95) et de la Seine-et-Marne (77), et compte environ 354 000 habitants. 2^e agglomération de France par sa population, Roissy Pays de France s'étend sur une aire représentant 3,5 fois celle de Paris. Le territoire de la communauté d'agglomération se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine : forte urbanisation au sud (notamment autour des aéroports Paris - Charles-de-Gaulle et Paris - Le Bourget) et vastes territoires agricoles au nord et à l'est. Pascal DOLL, président de Roissy Pays de France, est à la tête d'un exécutif réunissant 15 vice-présidents et 10 conseillers délégués.

Au total, le conseil communautaire compte 104 élus. Roissy Pays de France exerce 22 compétences. Territoire de projets, la communauté d'agglomération porte une action ambitieuse en matière de développement économique, de transports, d'aménagement foncier, d'habitat et de politique de la ville, et de développement durable. Le développement culturel et sportif, la préservation du patrimoine, l'eau et l'assainissement et la gestion des déchets font également partie des priorités de Roissy Pays de France.

roissypaysdefrance.fr